



La filière bois franc-comtoise tente de surmonter la crise

Malgré la crise économique qui perdure, les volumes de bois récoltés en Franche-Comté progressent pour la deuxième année consécutive. La hausse la plus marquante concerne le bois énergie alors que les volumes de bois certifié sont en recul. L'activité de sciage est également en hausse et la Franche-Comté reste au troisième rang national en terme de volume scié. L'emploi salarié du secteur, en légère baisse en 2011, a perdu 20% de ses effectifs depuis 2006.

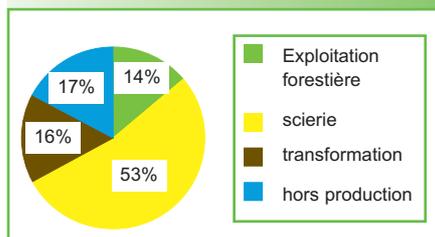
En Franche-Comté, la surface forestière franc-comtoise couvre 45% du territoire régional, soit près de 740 000 hectares. Pour mettre en valeur cette importante ressource, 234 entreprises localisées dans la région exercent une activité d'exploitation forestière. En aval, 126 entreprises, dont la moitié sont localisées dans le Doubs, assurent la première transformation du bois en pratiquant une activité de sciage, rabotage, ponçage ou d'imprégnation du bois. 74 de ces entreprises pratiquent la double activité d'exploitant forestier et de scieur. Globalement, le nombre d'entreprises des branches d'activité « exploitation forestière » et « sciage, ponçage, rabotage et imprégnation du bois » reste stable malgré les difficultés liées à la crise. Même si l'emploi salarié a mieux

résisté en 2011 avec une baisse de seulement - 2%, ce secteur d'activité a perdu près de 20% de ces emplois depuis 2006. En 2011, 1 850 salariés travaillent dans cette branche d'activité dont plus de la moitié sont employés pour le sciage. A ces salariés, il convient d'ajouter près de 230 emplois non salariés.

Légère reprise de la récolte

Après 3 années consécutives de baisse qui a fait diminuer d'un quart les volumes récoltés en Franche-Comté, l'année 2011 marque une légère reprise de la récolte. Avec 2 225 milliers de m³ de bois récoltés en Franche-Comté, l'exploitation forestière progresse de + 4% alors que la récolte nationale est en légère baisse. Avec 5,6% de la récolte française, la Franche-Comté se situe au 5^{ème} rang des régions en terme de volumes, loin derrière l'Aquitaine qui concentre plus du quart du bois récolté en France. En 2011, toutes les catégories de bois franc-comtois voient leurs volumes progresser plus ou moins significativement. La récolte de bois d'œuvre augmente de + 3%. Elle atteint 1 545 milliers de m³ et représente près de 70% des volu-

L'activité de sciage mobilise plus de la moitié des salariés de la branche exploitation forestière/scierie



Source : Enquête annuelle exploitation forestière et scierie 2011

mes récoltés dans la région. L'exploitation du bois d'œuvre se compose pour deux tiers de conifères, essentiellement du sapin et de l'épicéa (932 milliers de m³). Le chêne (218 milliers de m³) et le hêtre (184 milliers de m³) représentent l'essentiel de la récolte de feuillus. Deuxième poste de l'exploitation forestière avec 20% des volumes, la récolte de bois de trituration, destinée à l'industrie du papier et des panneaux, est en hausse de + 2% par rapport à 2010.

Flambée de la récolte de bois d'énergie

Avec 200 milliers de m³, le bois énergie représente 9% de la récolte totale de bois contre 15% au niveau national. Bénéficiant à la fois de la volonté des pouvoirs publics de développer cette source d'énergie et de la poursuite de la hausse des produits pétroliers, les volumes de ce poste sont en hausse de + 17% en un an et ont plus que doublé depuis 2005. Plus des trois quart du bois énergie franc-comtois est commercialisé sous forme de bois rond de différentes longueurs. Les volumes de plaquettes ne représentent que 22% de cette catégorie de bois. La récolte de bois certifié, issu de forêts gérées durablement, a diminué en 2011, tant en volume (- 6%) qu'en part dans la récolte totale (43% contre 47% en 2010). La Franche-Comté se situe ainsi en dessous de la moyenne nationale (54%), loin derrière l'Aquitaine où 80% du bois récolté est certifié.

Forte hausse de la récolte de bois énergie

Volume récolté en m ³ de bois rond	Franche-Comté			France
	2010	2011	Evolution	Evolution
Feuillus	510 783	497 643	- 3%	+ 7%
Conifères	994 126	1 047 672	+ 5%	- 3%
Bois d'œuvre	1 504 909	1 545 315	+ 3%	- 0%
<i>dont gestion durable</i>	718 827	685 440	- 5%	- 5%
Feuillus	143 998	140 743	- 2%	+ 1%
Conifères	296 330	309 325	+ 4%	- 19%
Bois de trituration	440 328	450 068	+ 2%	- 13%
<i>dont gestion durable</i>	218 154	200 891	- 8%	- 16%
Autres bois d'industrie	23 256	29 232	+ 26%	+ 58%
<i>dont gestion durable</i>	15 493	8 541	- 45%	+ 46%
Bois énergie	170 968	199 933	+ 17%	+ 32%
<i>dont gestion durable</i>	54 753	52 177	- 5%	+ 17%
Exploitation forestière	2 139 461	2 224 548	+ 4%	- 0%

Source : Agreste, enquête annuelle «Exploitations forestières» 2010 et 2011

Plus de 20 % du bois récolté par des entreprises extérieures

Les exploitants forestiers franc-comtois concentrent l'essentiel de leur activité dans la région. En effet, seulement 8% de leur récolte de bois provient d'autres régions, toutes limitrophes. Plus de la moitié de ce bois récolté à l'extérieur de la région est issu des forêts bourguignonnes soit près de 76 milliers de m³. Les forêts de feuillus de cette région étant réputées pour leur qualité, les entreprises franc-comtoises viennent y chercher essentiellement du chêne pour bois d'œuvre (52% de leur bois récolté en Bourgogne). La Lorraine fournit 28% du bois extérieur avec une récolte orientée conifères (37% des volumes) et

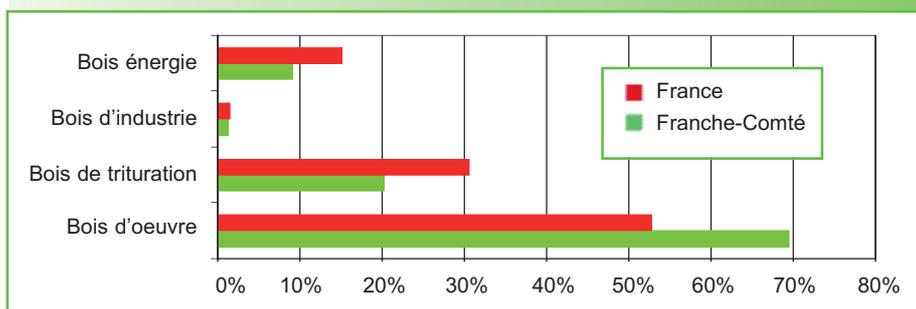
bois pour trituration (40%). A l'inverse, les entreprises ayant leur siège hors de Franche-Comté réalisent un quart de la récolte régionale de bois. Les exploitants forestiers de Rhône-Alpes et de Lorraine, avec respectivement 35% et 29% des volumes sortant de la région, sont les principaux acheteurs de bois franc-comtois. Les conifères pour bois d'œuvre représentent 60% du bois récolté par ces entreprises extérieures. Au final, le solde de récolte de bois est déficitaire de près de 324 milliers de m³ avec les autres régions. Il n'y a qu'avec la Bourgogne que ce solde est positif.

Sapin et épicéa : les 3/4 du bois scié en Franche-Comté

Avec 844 milliers de m³ de bois sciés, le volume de sciage progresse pour la deuxième année consécutive de + 5% en 2011 après une hausse de + 4% en 2010. Le volume d'activité reste cependant bien en deçà du pic d'activité atteint en 2007 avec près d'un million de m³ sciés cette année là en Franche-comté.

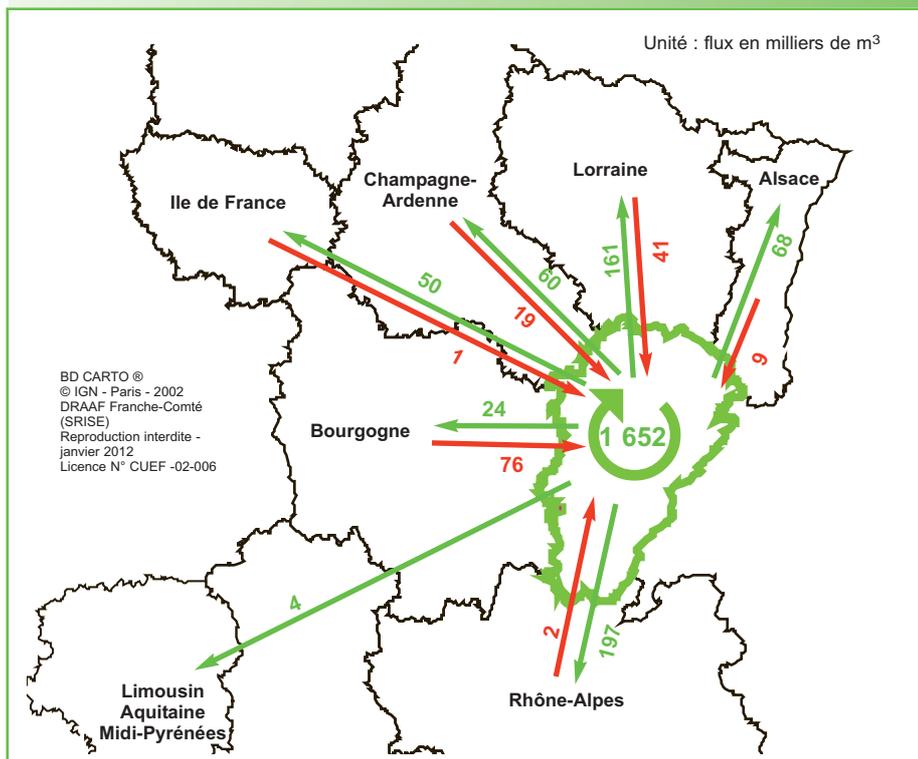
Avec 10% des volumes nationaux

Une récolte franc-comtoise tournée vers le bois d'œuvre



Source : Agreste, enquête annuelle exploitation forestière et scierie 2011

Un quart de la récolte de bois franc-comtoise est réalisée par des exploitants extérieurs à la région



Source : Agreste, enquête annuelle « Exploitations forestières » 2011

sciés, la région se maintient au troisième rang des régions françaises derrière l'Aquitaine (18%) et Rhône-Alpes (13%). La récolte régionale de bois étant majoritairement composée de conifères, les entreprises franc-comtoises de sciage travaillent essentiellement ces essences. Le sapin et l'épicéa constituent ainsi 78% des volumes sciés, soit 661 milliers de m³, en majorité de catégorie 2 (qualité moyenne du bois). Avec respecti-

vement 76 milliers de m³ et 58 milliers de m³, le chêne et le hêtre ne regroupent que 16% du volume de sciage.

Malgré la hausse des volumes sciés, le tonnage de produits connexes commercialisés par les entreprises franc-comtoises recule de -13% pour s'établir à 654 milliers de tonnes. Cela situe la région en 2^{ème} position après l'Aquitaine. Avec 339 milliers de

tonnes commercialisées essentiellement sous forme de plaquettes, la moitié des produits connexes est utilisée pour la trituration. Le reste des sous-produits issus du sciage de bois, constitués à 80% de sciures et d'écorces, sont destinés dans leur quasi-totalité à la filière bois énergie. ■

Méthodologie

En 2012, toutes les entreprises franc-comtoises de la branche d'activité « Exploitations forestières » et de la branche d'activité « Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » ont été enquêtées sur leur activité d'exploitation forestières et/ou de sciage sur les résultats de l'année 2011.

L'enquête « exploitation forestière » sert à quantifier la récolte de bois par essence et son utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie). Les bois de chauffage récoltés et auto-consommés par les propriétaires et les affouagistes ne sont pas comptabilisés dans l'enquête qui concerne uniquement les professionnels. Les résultats sont présentés au lieu de récolte.

L'enquête « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » sert à apprécier les activités de première transformation du bois. Les résultats sont présentés au lieu de production. Ces deux enquêtes s'effectuent sur une base déclarative et revêtent un caractère obligatoire et confidentiel (loi n°51-711 du 7 juin 1951).

Forte hausse de la récolte de bois énergie

Volume de bois scié en m ³ Produits connexes en tonnes	Franche-Comté			France
	2010	2011	Evolution	Evolution
Feuillus	157 711	170 551	+ 8%	+ 3%
Conifères	644 357	673 741	+ 5%	+ 5%
Total bois scié	802 082	844 292	+ 5%	+ 4%
<i>dont gestion durable</i>	<i>150 558</i>	<i>155 563</i>	<i>+ 3%</i>	<i>+ 14%</i>
Trituration	430 262	338 879	- 21%	- 2%
Autres utilisations	320 619	315 586	- 2%	+ 7%
Produits connexes	750 877	654 465	- 13%	+ 2%

Source : Agreste, enquête annuelle « Sciage, Rabotage et Imprégnation du bois » 2010 et 2011

Politique de mobilisation des bois

Le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) de Franche-Comté a été approuvé le 1^{er} août 2012 par arrêté préfectoral. Ce plan identifie à l'échelle régionale les massifs forestiers qui justifient, en raison de leur insuffisante exploitation, des actions prioritaires pour la mobilisation du bois. Il identifie les raisons pour lesquelles l'exploitation est insuffisante et définit des actions à mettre en œuvre pour y remédier. Le PPRDF constitue un véritable outil de pilotage des actions en faveur de la mobilisation de la ressource forestière. Pour rédiger ce plan, la DRAAF a mis en place et animé un comité d'élaboration associant notamment la Chambre régionale d'agriculture, l'ADIB (interprofession forêt bois), le Comité Régional de la Propriété Forestière, l'Office National des Forêts et les Communes Forestières. Tous ces partenaires se sont fortement impliqués dans la réalisation de ce travail de diagnostic et d'expertise.

Les soutiens financiers pour soutenir la mobilisation

Plus de la moitié des surfaces forestières se situent à plus de 200 mètres

d'une route accessible en camion. L'accessibilité des massifs forestiers avec la création de desserte est donc un levier fort permettant de mobiliser du bois. En 2012, 37 projets de dessertes forestières ont bénéficié de financements dans le cadre de la mesure 125A du Plan de développement rural hexagonal (PDRH). Ces soutiens représentent près de 298 500 € de crédits du MAAF, 238 500 € des Conseils généraux et 480 400 € du FEADER. Ces différents projets, qui facilitent la sortie des bois, ont permis la création d'environ 95 km de pistes forestières desservant les massifs. Des places de retournement ou de dépôt ont également été soutenues dans 29 projets sur 37.

Appui aux entreprises de travaux forestiers

Les 800 entreprises de travaux forestiers franc-comtoises qui réalisent en forêt les opérations de récolte (abattage, débardage, travaux sylvicoles) sont à l'interface entre les propriétaires forestiers et la première transformation. Ils jouent un rôle majeur dans l'organisation de la filière. Deux dispositifs d'aide aux investissements s'adressent à ces entreprises:

L'aide à la mécanisation forestière, financée par l'Etat, le Conseil général du

Doubs (depuis 2012) et le FEADER, soutient l'acquisition de matériel lourd d'exploitation répondant à des besoins en équipement du parc de matériel. Sur 16 demandes présentées à l'appel à projet, dix dossiers ont été engagés. Les dossiers retenus concernent essentiellement du matériel de sortie de coupe avec cinq débusqueuses à treuil, une débusqueuse à grappin et un porteur de plus de 14 tonnes. Une abatteuse vient compléter ce parc de matériel pour l'exploitation mécanisée. Enfin, un combiné de façonnage de bûches a été retenu dans le cadre de la promotion du bois énergie. Ces dossiers représentent 2,17 millions d'euros d'investissements dont 365 milliers d'euros de subventions. Quatre dossiers concernent des entreprises récemment installées.

L'aide au démarrage et au développement, financée par l'Etat, a pour objectif le maintien ou le développement de l'activité de bûcheronnage. Elle s'adresse aux entreprises de travaux forestiers nouvellement créées ou cherchant à se développer. En 2012, 5 entreprises ont bénéficié de cette aide. 9 310 € de subventions ont été distribués pour 19 480 € d'investissement, soit un taux moyen de 48% d'aides.

La moitié des surfaces forestières à plus de 200 mètres d'une route accessible

Surface forestière en milliers d'hectares	Distance de débardage en mètres			
	Jusqu'à 200	200 à 500	plus de 500	Ensemble
Doubs	107 ± 11	69 ± 10	42 ± 8	219 ± 9
Jura	95 ± 11	79 ± 10	52 ± 9	227 ± 9
Haute-Saône	127 ± 11	81 ± 10	25 ± 7	232 ± 7
Territoire de Belfort	18 ± 4	ns	ns	27 ± 3
Franche-Comté	348 ± 19	237 ± 18	121 ± 14	706 ± 15

Source : Inventaire forestier national 2010

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Service régional de l'économie, des territoires et de l'environnement (SRETE)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service de l'information statistique et économique

191 rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 Besançon Cedex

Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

site internet : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr>

Directeur : P. WEHRLÉ

Directeur de la publication : F. VIPREY

Rédaction : O. RECORDONT - E. WURPILLOT

Composition : M.C. PETIT-MAIRE

Impression : DRAAF

Dépôt légal : à parution

ISSN : 0246-1803

Prix : 4,50 Euros